

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Réunion d'information des parents d'élèves de 3^{EME} :



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



SOMMAIRE

- Le DNB
- Calendrier de l'orientation ;
- Les différentes voies d'orientation après la 3ème ;
- Point sur la réforme du Baccalauréat.



LE DNB

Le contrôle continu

- ❖ Sur 400 points
- ❖ Elèves évalués au regard du socle commun (8 compétences) sur une échelle de 4 niveaux

NIVEAU	NB de points
MAÎTRISE TRÈS SATISFAISANTE	50 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	40 points
MAÎTRISE FRAGILE	25 points
MAÎTRISE INSUFFISANTE	10 points

+20 points maximum pour les élèves latinistes ou qui suivent la chorale



SUIVRE LES ÉVALUATIONS PAR COMPÉTENCE
SUR PRONOTE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



LE DNB

Le contrôle terminal – Les épreuves

ÉPREUVE	NB de points
ORAL	100 points
FRANÇAIS	100 points
MATHÉMATIQUES	100 points
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE- EMC	50 points
SCIENCES & TECHNOLOGIE	50 points

TOTAL SUR 400 points



LE DNB

Synthèse

Pour avoir le DNB, il faut au moins 400 / 800

MENTION	NB de points nécessaires
TRÈS BIEN	640 points
BIEN	560 points
ASSEZ BIEN	480 points

Mon année de 3^{ème}

1^{er} trimestre
(octobre à
janvier)

2^{ème} trimestre
(février à avril)

3^{ème} trimestre
(mai - juin)

Affectation

Etape n°1 : Je m'informe et je réfléchis sur

- moi-même
- les formations
- les métiers

Entretiens ciblés :
Élèves rencontrant des difficultés et ayant besoin d'être accompagnés dans l'élaboration de leur projet.

Réflexion
Exploration

Etape n°2 : J'élabore un projet (je confronte mes désirs à la réalité)

- je remplis avec mes parents la **fiche de liaison (3^{ème})** avec mes intentions d'orientation (février)

- je prends en compte l'avis provisoire du conseil de classe par rapport à cette intention (mars)

Construction
Orientation

Etape n°3 : Je me décide

- J'indique mes choix définitifs sur la fiche de liaison. Je remplis mon dossier de demande d'affectation, je précise les options et les établissements dans lesquels je souhaite aller (mai)

- j'attends la décision du CC. Si je ne suis pas d'accord, mes parents peuvent faire appel après avoir pris contact avec le chef d'établissement (juin)

Décision

Inscription



POUR CONSTRUIRE UN PROJET D'ORIENTATION, IL EST NECESSAIRE DE REFLECHIR A...



S'orienter après la 3ème

Études longues
BAC + 5 ans
majoritairement

Études courtes
BAC + 2/3 ans
majoritairement

Insertion professionnelle
immédiate
majoritairement



**BAC
GENERAL**



**BAC
TECHNOLOGIQUE**



**BAC
PROFESSIONNEL**



**C.A.P.
CERTIFICAT
D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE**

**TERMINALE
GENERALE**

**TERMINALE
TECHNO**

**TERMINALE
PRO**

1^e GENERALE

1^e TECHNO

1^e PRO

CAP 2



SECONDE GT

Seconde générale & technologique

SECONDE PRO

Seconde professionnelle

CAP 1

1

1

2

3

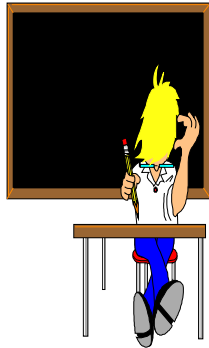
TROISIEME

3 types de baccalauréat

BAC GENERAL

BAC TECHNOLOGIQUE

BAC PROFESSIONNEL



- 3 façons d'étudier
- 3 façons de vivre l'école
- 3 façons d'être élève

choisir le baccalauréat que l'on va préparer



en fonction de l'élève que l'on est

le Baccalauréat 2021

■ Fin des séries en voie générale :

les élèves se spécialisent dans les enseignements qui les motivent

Les séries L, ES et S disparaissent. Les élèves suivent désormais des enseignements communs, les enseignements de spécialité qu'ils ont choisis et, s'ils le souhaitent, des enseignements optionnels.

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.

- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

La Seconde générale et technologique

Enseignements	Horaire élève
Enseignements communs	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé (c)	
Accompagnement au choix de l'orientation (d)	
Heures de vie de classe	

26H

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(d) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(e) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(f) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

La Seconde générale et technologique

Enseignements optionnels	
<i>1 enseignement général au choix parmi</i>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3 h
Langue vivante C (a) (b)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (f)	3 h
<i>1 enseignement technologique au choix parmi</i>	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (f)	3 h
Pratiques professionnelles (f)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(d) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

(e) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

(f) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion

- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines

- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement

- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique

- physique chimie et mathématiques

- option instrument

- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques

- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design

- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Le bac professionnel

Acquisition de connaissances dans un secteur d'activités

45 % de matières générales

55 % de matières professionnelles

> Vie active ou poursuite en BTS



ENSEIGNEMENT GENERAL : 13h30 - 14h30

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : 16h30 - 17h30

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE : 2h30


22 semaines
de stage en
entreprise
sur 3 ans



Le CAP

Forme à un métier précis

Vie active ou poursuite d'étude en Bac pro




1ère année
de CAP

2ème
année
de CAP

ENSEIGNEMENT GENERAL : 15h ou 16 h

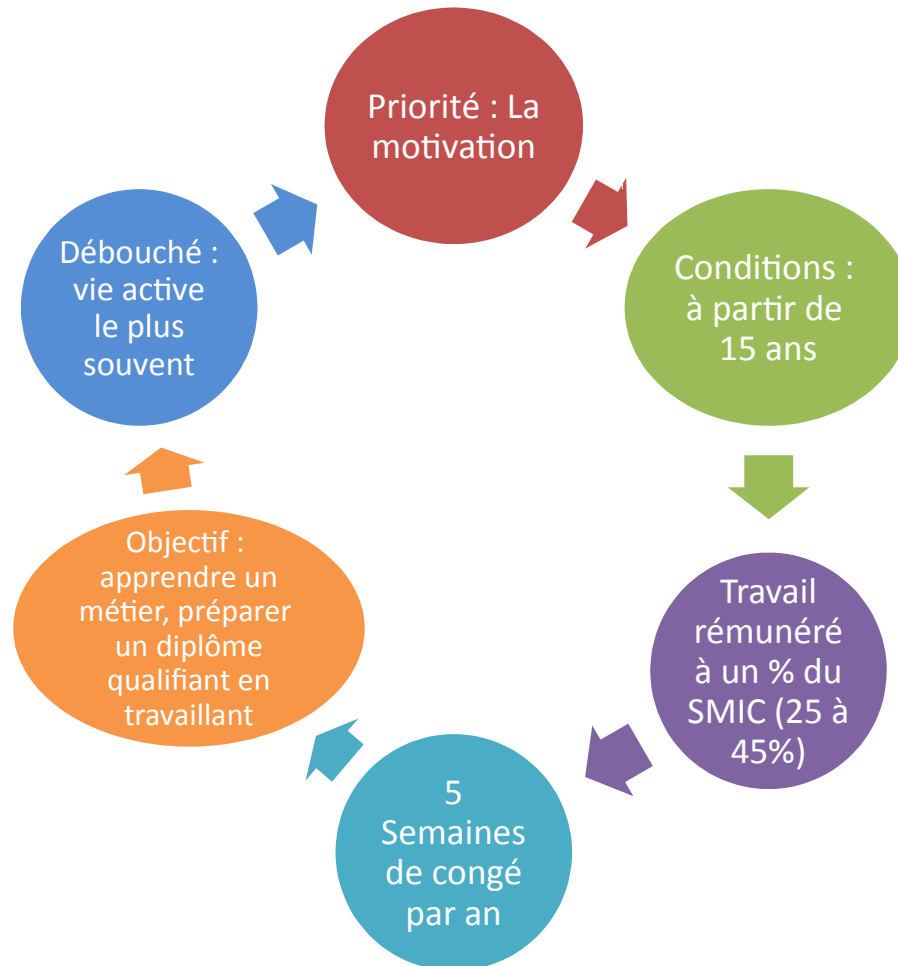
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL : 17h ou 18h

AIDE INDIVIDUALISEE : 1h



12 à 16
semaines de
stage
en entreprise
sur 2 ans

Zoom sur l'apprentissage





Permanences :

Mme Aude LIPSKI (Psychologue de l'Éducation Nationale)

Au collège : **le mardi** de 9h à 12h30 et
le jeudi de 13h30 à 17h00

Au CIO : 1, Place Foch – 45500 GIEN - 02 38 83 49 93
le mercredi de 14h à 17h

La brochure onisep
« après la 3^{ème} » de l'académie Orléans Tours
Le site : <http://www.onisep.fr/>

